

SYNDICAT MIXTE DE GESTION  
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL  
OLIVIER MESSIAEN

Conservatoire de Digne les Bains  
17 rue de l'ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS  
Tél : 04.92.31.52.36

Conservatoire de Manosque  
Couvent des Observantins  
04100 MANOSQUE  
Tél : 04.92.87.89.63

CONSERVATOIRE

**Projet d'établissement 2010 – 2013**

**Conservatoire à rayonnement départemental**

des

**Alpes de Haute-Provence**

musique  
danse  
théâtre

# CONSERVATOIRE

-	<b>Présentation</b> .....	<b>page 3</b>
-	<b>I</b> <b>Présentation statistique du conservatoire à rayonnement départemental Des Alpes de Haute-Provence</b> .....	<b>page 5</b>
-	<b>II</b> <b>État des dysfonctionnements du conservatoire</b> .....	<b>page 19</b>
-	<b>III</b> <b>Orientations 2010 – 2013</b> .....	<b>page 23</b>
-	<b>IV</b> <b>Échéancier</b> .....	<b>page 40</b>
-	<b>V</b> <b>Les moyens</b> .....	<b>page 43</b>
-	<b>Fiches pratiques</b> .....	<b>page 43</b>

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION  
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL  
OLIVIER MESSIAEN**

**Conservatoire de Digne les Bains**  
17 rue de l'ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS  
Tél : 04.92.31.52.36

**Conservatoire de Manosque**  
Couvent des Observantins  
04100 MANOSQUE  
Tél : 04.92.87.89.63

Actuellement, le conservatoire des Alpes de Haute-Provence connaît de nombreux dysfonctionnements soulignés par le rapport d'audit de février 2008 et par le rapport d'inspection du ministère de la Culture réalisé en 2009.

Ces dysfonctionnements perturbent l'activité du conservatoire, nuisent à son image et l'empêchent de rayonner comme il devrait le faire sur ses territoires (la Communauté de communes Luberon-Durance-Verdon, la Communauté de communes des Trois Vallées, le département des Alpes de Haute-Provence et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

Le présent projet se donne pour objectif :

- de faire l'état des lieux du conservatoire ;
- de préciser la nature des dysfonctionnements ;
- de redéfinir les missions de l'établissement en tenant compte des directives ministérielles, des enjeux locaux et des attentes du public ;
- de faire toutes propositions susceptibles d'améliorer son fonctionnement.

Il est rappelé que ce document est une obligation faite aux établissements agréés par l'Etat. En effet, même s'ils se recoupent souvent, les objectifs et les intérêts des personnes attachées à la vie de notre établissement ne sont pas forcément les mêmes (élèves, parents d'élèves, équipe pédagogique, élus, administration, équipe d'entretien, associations...). Or, toutes ces personnes ont à travailler ensemble. Il devient nécessaire alors que chaque acteur fasse part de ses attentes.

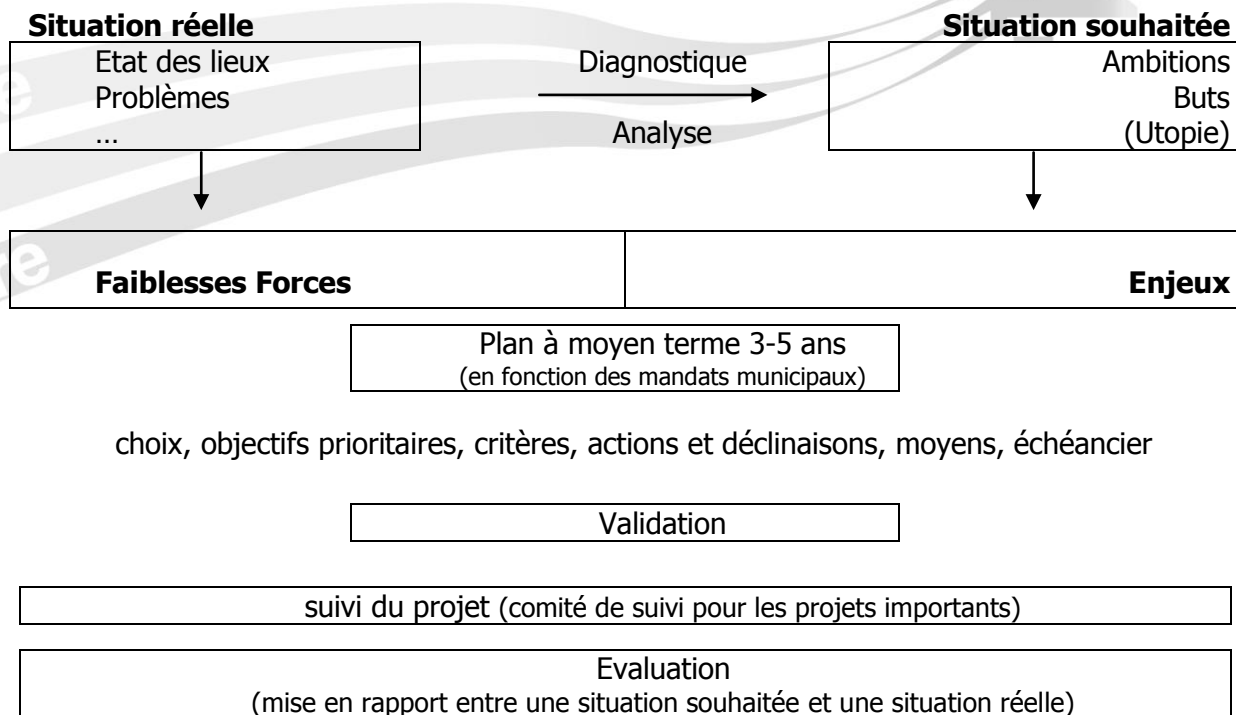
La démarche d'élaboration du Projet d'établissement est l'occasion de poser les questions majeures et d'apporter des réponses aux enjeux et au fonctionnement du conservatoire. Le Projet d'établissement est un instrument de planification qui permet de coordonner les thèmes transversaux qui animent l'établissement. C'est un guide, qui doit servir à l'ensemble des acteurs du conservatoire. Ce texte doit toutefois rester vivant ; il doit ainsi régulièrement être amendé afin d'évoluer en fonction de la faisabilité des projets, de leur actualité et des contextes dans lesquels ils s'inscrivent.

En résumé, le Projet d'établissement définit les grandes orientations du fonctionnement de l'établissement. Il formalise, sous forme de contrat, les attentes et les engagements des différents acteurs.

## Echéancier prévisionnel

objet	acteurs	période
Diagnostique	Elus, instances de tutelles, inspection, audit, direction générale	2008 - janvier 2010
Réflexion et propositions	Ensemble des acteurs	février à avril 2010
Rédaction	Direction générale	Mai 2010
Présentation interne	Equipe pédagogique et administrative	Fin mai 2010
Présentation	Conseil d'établissement	Juin 2010
Validation finale	Comité syndical	Juin 2010
Mise en œuvre	Ensemble des acteurs	
Suivi et évaluation	Comité syndical, direction, conseil d'établissement	septembre 2010

## Méthodologie



# CONSERVATOIRE

musique

danse

théâtre

# I Présentation statistique

## I.1 Effectifs d'élèves

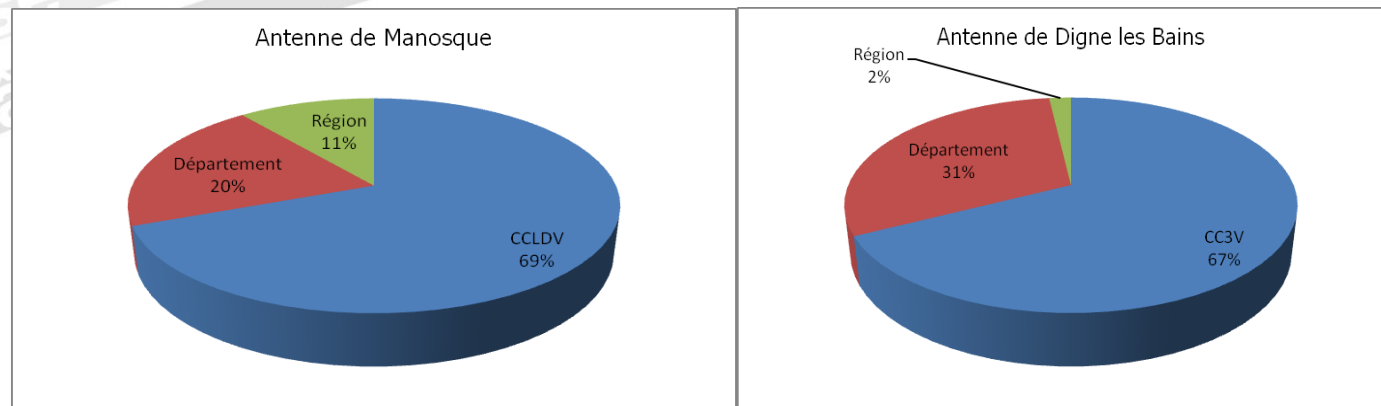
2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
774	779	715	787	815	703	810

La baisse des effectifs de l'année 2008 semble correspondre à la mise en place de tarifs plus élevés pour certaines pratiques collectives ou ateliers (chant choral). Les effectifs du conservatoire sont assez stables.

Il est toutefois précisé que l'estimation de la capacité d'accueil du conservatoire est d'environ 970 élèves ; soit :

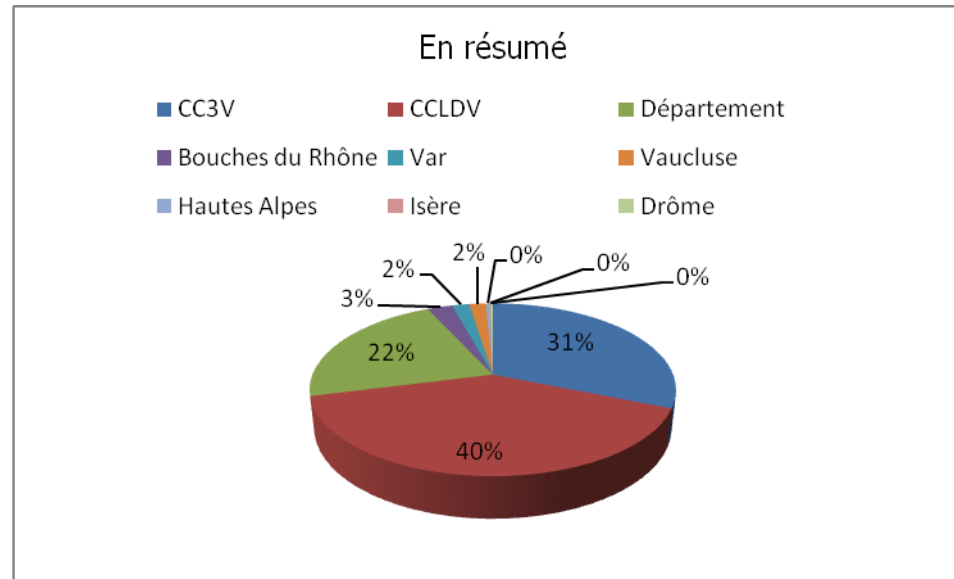
- 650 élèves en musique
- 226 élèves en danse
- 54 élèves en art dramatique
- 40 élèves en éveil

## I.2 Origine géographique des élèves 2009-2010



CON

IRE

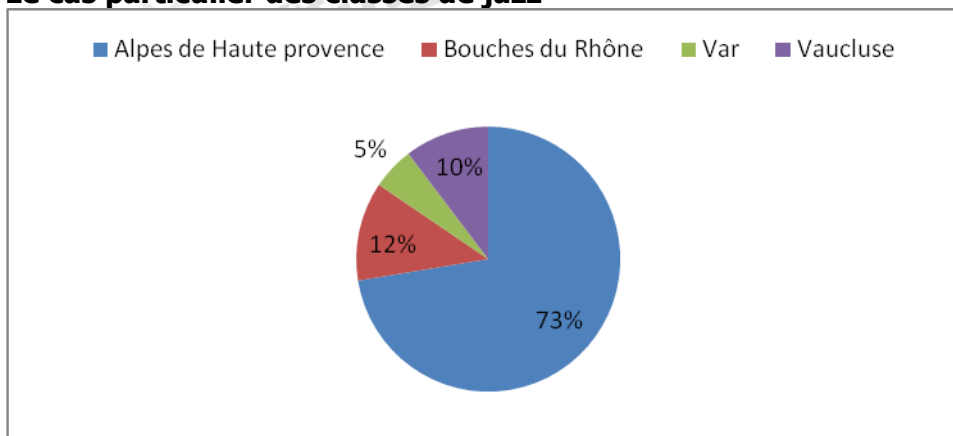


### Commentaire

Le nombre réduit d'inscrits hors des communautés de communes des villes sièges du conservatoire s'explique par :

- les problèmes de déplacements induits par la topographie du département ;
- la présence d'autres propositions d'enseignement spécialisé sur le département ;
- la différence du coût des droits d'inscription pour les familles n'habitant pas les communautés de communes sièges (du simple au double).

### Le cas particulier des classes de jazz



Le public inscrit en classe de jazz est généralement un public d'adultes et sont donc beaucoup plus mobiles. Ces élèves ont déjà de bonnes bases musicales et recherchent avant tout une qualité d'enseignement, quitte à faire de nombreux kilomètres. Le conservatoire, et particulièrement l'antenne de Manosque, attire ainsi un nombre conséquent d'élèves extérieurs au département (27%).

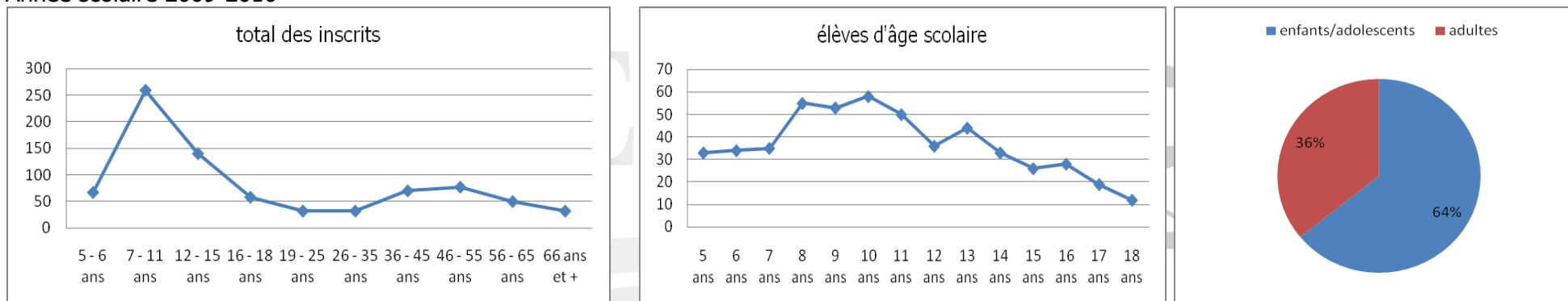
Ce rayonnement régional est très intéressant en termes d'image et de qualité pédagogique pour le conservatoire. Les classes de jazz du conservatoire fonctionnent bien et cela se sait.

Pour autant, il conviendra toutefois dans un proche avenir de :

- rajeunir le public fréquentant les classes de jazz ;
- donner une place plus importante aux élèves issus du conservatoire et/ou du département, sans pour autant exclure les musiciens de la région.

### I.3 Fréquentation par âge

Année scolaire 2009-2010

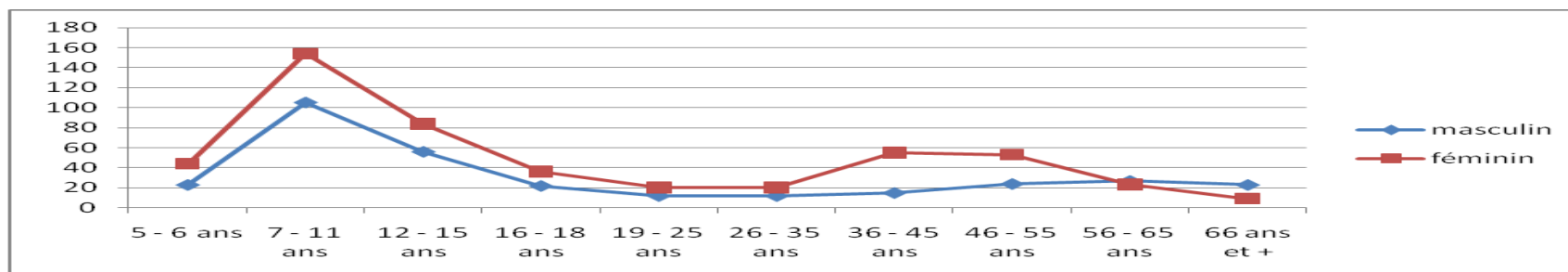


La fréquentation par âge n'est pas satisfaisante pour deux raisons :

- il y a un « effondrement » du nombre d'inscrits des élèves mineurs dès l'entrée en collège. Cette tendance s'accroît au lycée ;
- la proportion très importante d'adultes (34% sur l'ensemble des disciplines) montre que l'établissement ne joue pas son rôle premier à savoir d'accompagner la formation du public d'âge scolaire par un enseignement artistique.

Ces chiffres sont à rapprocher de la pyramide de fréquentation par cycle d'étude (Cf. paragraphe I.5).

### I.4 Fréquentation par sexe





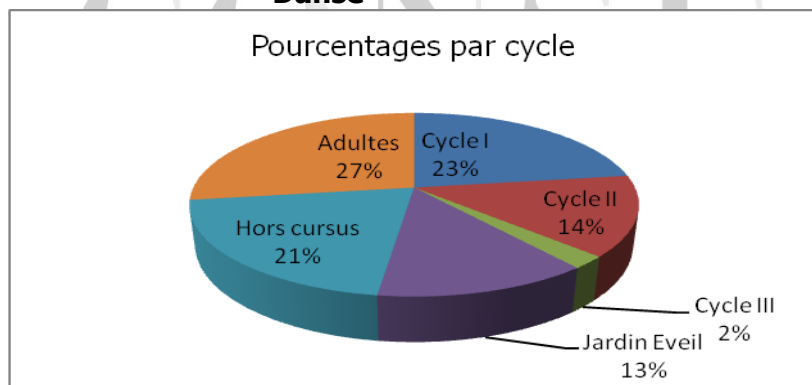
Soit : 61% de filles/femmes pour 39% de garçons/hommes sur le total des élèves.

Ce pourcentage est ramené à 53% de filles et 47% de garçons pour les élèves musiciens et comédiens (soit, hors danse).

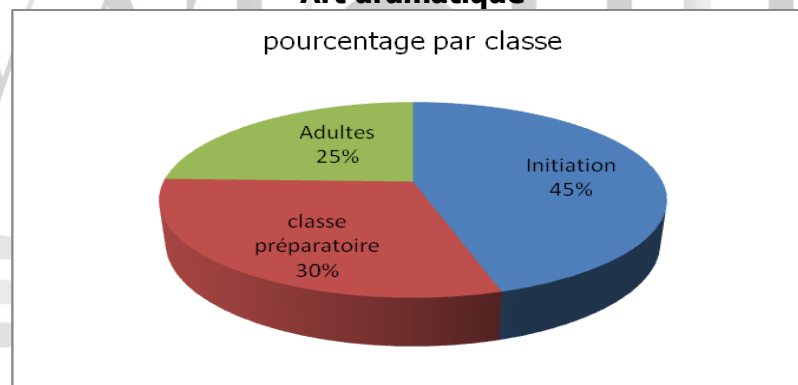
En France, les filles représentent 49% de la population des moins de 20 ans. D'une manière générale, les filles ont davantage d'activités (notamment culturelles) que les garçons, et elles les pratiquent plus longtemps. Ainsi, et comme pour tous les conservatoires de France (45% de garçons et 55% de filles), la proportion des filles inscrites au conservatoire est supérieure à celle des garçons, quelle que soit la discipline. Nonobstant, hormis pour la danse et ce pour des raisons essentiellement culturelles (image du corps et de la danse en général chez les garçons et surtout les familles...), cette proportion n'est pas écrasante. Des solutions sont toutefois à rechercher pour corriger cette proportion et notamment par l'instauration de cours d'éveil musique et danse susceptibles de modifier cette image désuète de la danse.

## I.5 Fréquentation par cycle

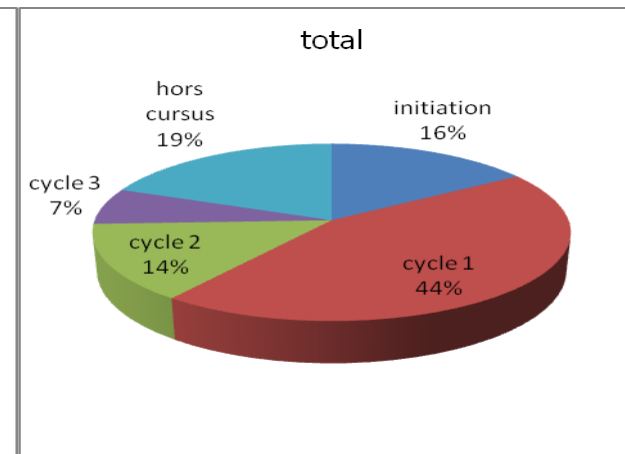
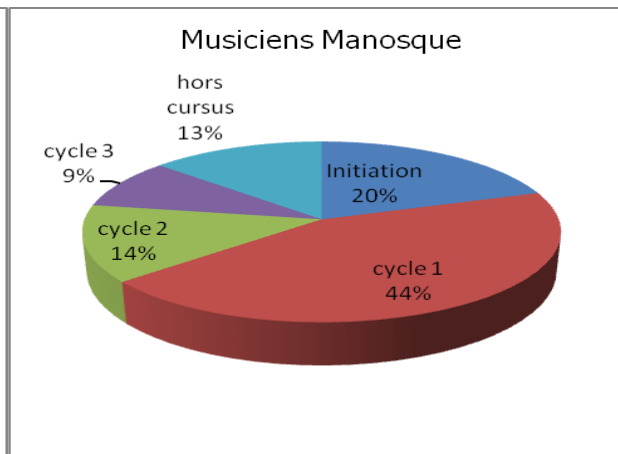
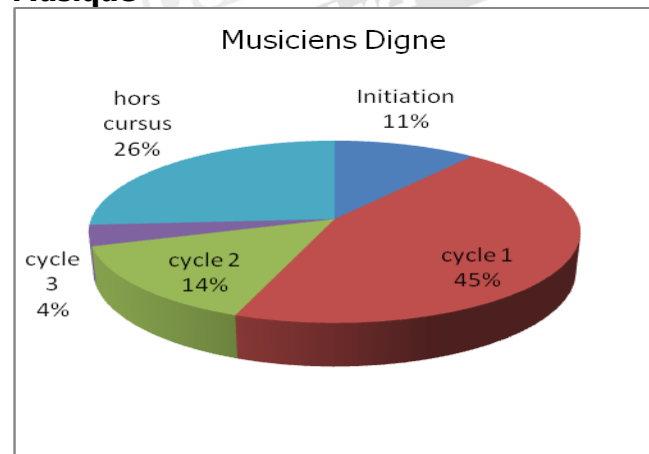
### Danse



### Art dramatique



## Musique



## Classe de jazz

	cycle 1	cycle 2	cycle 3	hors cursus
Digne	10	3	2	7
Manosque	6	10	8	12
total	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>19</b>

Soit un total général de 68 élèves.

Pour les musiciens et les danseurs, la part des élèves hors cursus est trop importante au regard de celle des inscrits en cycles d'étude. Il importe que le conservatoire dispense un enseignement le plus complet possible ; le cursus étant la voie qu'il convient de privilégier dans les années à venir. Une fois l'équilibre retrouvé, il sera temps d'aménager les temps pédagogiques adaptés aux demandes particulières du public. Concernant les élèves musiciens inscrits en cycle, la pyramide de fréquentation reste inquiétante avec :

	cycle 1	cycle 2	cycle 3
musique	68%	22%	10%

Pour mémoire, les moyennes nationales avoisinent respectivement les 58%, 27% et 15%.

## I.6 Le problème de la pyramide de fréquentation des cycles

Les questions relatives à la fréquentation des cycles d'étude est différentes selon les disciplines.

### Art dramatique

A ce jour, aucun élève d'art dramatique n'est inscrit en cursus traditionnel. La classe de théâtre est en reconstruction. Le départ à la retraite en 2008 de l'ancien professeur a en effet désenveli la classe d'art dramatique ; les relations très fortes liant un enseignant de théâtre avec les élèves expliquent cette hémorragie.

Danse	cycle 1	cycle 2	cycle 3
danse	58%	36%	6%

Le pourcentage d'élèves inscrits en cursus traditionnel en danse n'est pas suffisamment conséquent pour être significatif - seuls 39% des élèves étant inscrits dans cette filière - ; soit un total cumulé de 61% entre les éveils, les initiations, les hors cursus et les adultes. Ces proportions doivent être corrigées.

### Musique

Lors du paragraphe précédent, il a été vu que la pyramide des élèves inscrits en cycle d'étude traditionnel n'était pas satisfaisante. Il y a beaucoup trop d'abandons au cours des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles. Cela montre la difficulté pour les élèves d'envisager un apprentissage artistique sur le long terme.

Cette constatation n'est pas propre au conservatoire des Alpes de Haute-Provence. Elle est commune à l'ensemble des établissements d'enseignement spécialisé de France. Nonobstant, ce défaut s'ajoute au faible nombre d'élèves inscrits en cursus traditionnel. Le conservatoire a donc un double problème à résoudre :

- le manque d'élèves inscrits en cursus ;
- sa difficulté à conserver ses élèves.

Différentes explications peuvent être avancées justifiant cette pyramide par trop « écrasée » :

1. la mauvaise orientation des élèves – absence de critères d'intégration des nouveaux élèves induisant des abandons a posteriori ;
2. le manque d'adéquation des contenus de notre formation avec les attentes du public ;
3. l'insuffisance de suivi des élèves et de concertation entre professeurs ;
4. le défaut de travail personnel des élèves impliquant des difficultés d'apprentissage lors de passage à des répertoires plus difficiles.

Il faut aussi prendre en compte :

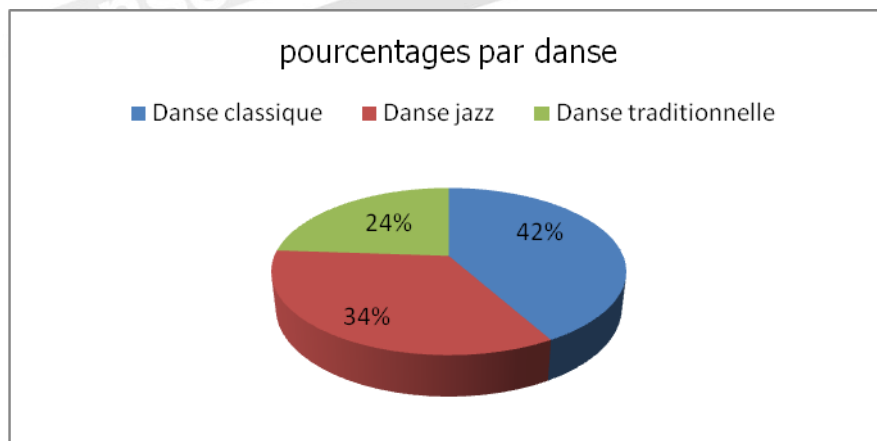
5. la rareté des universités importantes sur le département impliquant un départ prématuré de nos grands élèves ;
6. l'importance prise par les études générales pour les familles dès l'entrée en seconde.

Pour corriger cela, il importe d'agir sur l'orientation, le suivi, le travail et l'implication des élèves et des familles, mais aussi sur nos contenus pédagogiques.

## I.7 Fréquentation par discipline

Il s'agit du nombre d'élèves/cours ; certains élèves peuvent être inscrits dans plusieurs disciplines.

### Danse



Élèves/physique						
	Cycle I et/ou enfants	Cycle II et/ou adolescents	Cycle III	Jardin éveil	Adultes	s/total
Digne	18	15	0	12	32	77
Manosque	27	19	3	11	13	73
	45	34	3	23	45	<b>150</b>

Élèves/cours					
Cycle I	Cycle II	Cycle III	Jardin éveil	Hors cursus	Adultes
42	26	4	24	38	50
Total					<b>184</b>

Soit un total de 150 élèves/physiques et 184 élèves/cours fréquentant le conservatoire pour les classes de danse. Plus que pour toutes autres disciplines, l'enseignement de la danse implique l'apprentissage de différentes techniques. En l'occurrence pour le conservatoire des Alpes de Haute Provence les techniques classique, jazz et traditionnelle. C'est une des richesses de l'établissement de proposer trois disciplines. On regrettera toutefois l'absence de la danse contemporaine. Il conviendra de développer des stages en ce sens avant tout recrutement.

Les effectifs des classes de danse sont bien entendu en deçà du potentiel horaire de l'établissement ; ce, malgré l'implication des enseignants.

Par ailleurs, le nombre peu important d'élèves inscrits en cycle (39%) est préoccupant.

La mise en place de classes à horaires aménagés en danse apportera des solutions à ces différentes questions.

Enfin, le nombre d'inscrits adultes est particulièrement élevé (près d'un tiers des élèves/physique). L'objectif n'est pas de réduire le nombre des adultes mais d'augmenter le nombre des élèves d'âge scolaire. En effet, les cours collectifs offrent une souplesse et un coût moindre admettant l'accueil de tout type de public sans en exclure aucun.

## Art dramatique

Digne		
Initiation	classe préparatoire	Adultes
12	8	2

Manosque		
Initiation	classe préparatoire	Atelier clown
12	8	11

Total			
Initiation	classe préparatoire	Adultes	Atelier clown
24	16	2	11

**53**

Grâce au travail effectué par l'actuel professeur, les effectifs sont à présent très satisfaisants. Une nouvelle génération d'élèves acteurs fréquente la classe de théâtre (40 élèves ont entre 9 et 15 ans). Reste à présent à confirmer ce travail par l'augmentation progressive d'inscription en cycles d'étude traditionnels, seul cursus reconnu par le ministère de la Culture.

## Musique

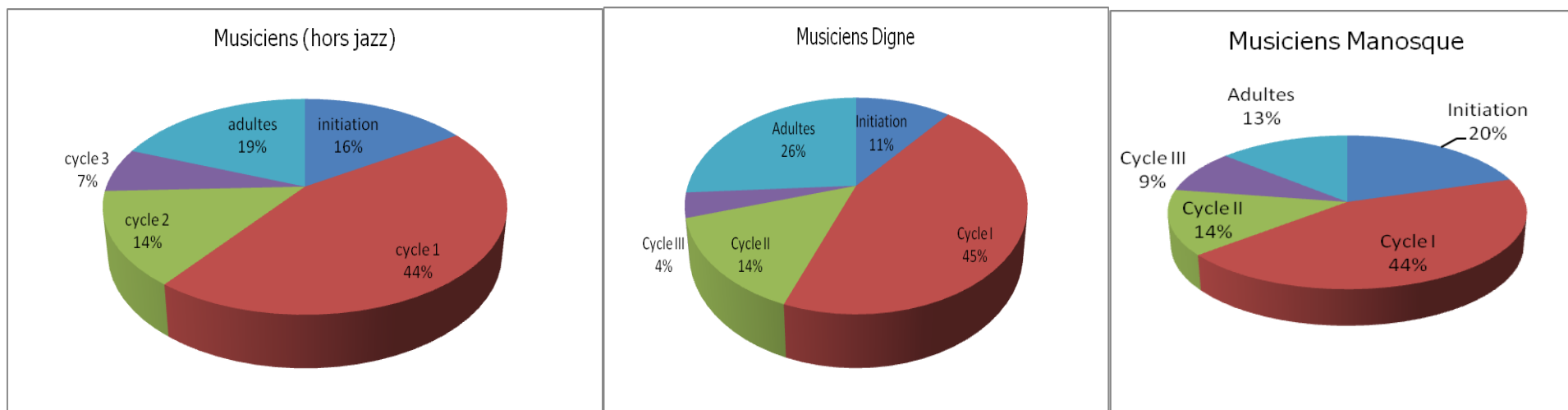
	Cycle I	Cycle II	Cycle III	Initiation	Adultes	s/total
Chant	15	5	5		4	29

Flûte traversière	18	11	3	6	7	45
Hautbois	7	2	1	1	1	12
Clarinette	14	6	1	3	6	30
Saxophone	7			3	18	28
Trompette	10		2	4	7	23
Trombone	3	3	3		1	10
Percussions batterie	13	3		9	1	26
Accordéon	10	3	2	4	11	30
Piano	67	18	10	6	8	109
Guitare	25	8	5	31	3	72
Flûte à bec	9	1	1	5	8	24
Clavecin	9	3	1	6	12	31

Galoubet					6	6
Violon traditionnel					7	7

Violon	33	9	3	9	4	58
Alto	8		1	4	7	20
Violoncelle	12	11	2	4	2	31
Contrebasse	8	2		1	2	13
	<b>268</b>	<b>85</b>	<b>40</b>	<b>96</b>	<b>115</b>	<b>604</b>

	cycle 1	cycle 2	cycle 3	hors cursus	Total
Jazz	16	13	10	19	<b>68</b>



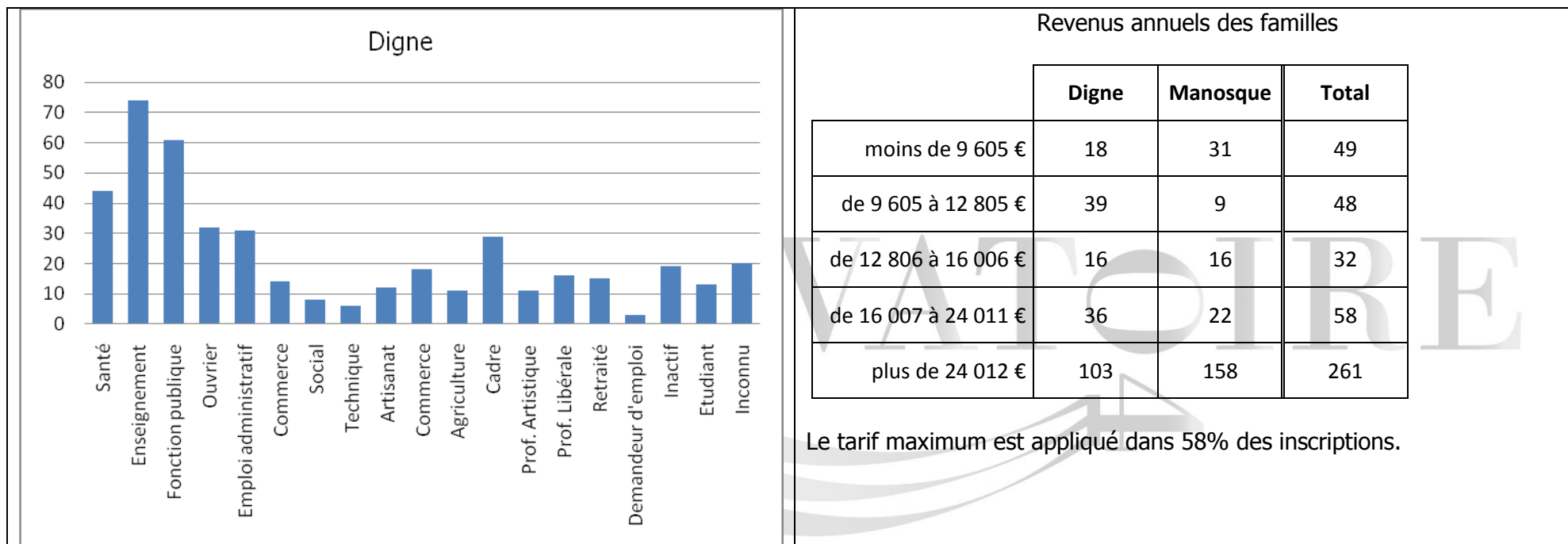
### Présences aux cours de formation musicale en comparaison des cours d'instrument

		Digne		Manosque	
		FM	Instrument	FM	instrument
Cycle 1	1	21		44	
	2	23		41	
	3	21		35	
	4	25		20	
Total		<b>90</b>	<b>121</b>	<b>140</b>	<b>136</b>
Cycle 2	1	14		18	
	2	6		10	
	3	4		5	
	4	4		3	
Total		<b>28</b>	<b>39</b>	<b>36</b>	<b>46</b>
Cycle 3		<b>3</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>25</b>

Ce tableau montre toute la difficulté qu'il y a à dispenser une formation complète. En effet, pour Digne, dès le cycle 1, 25% des élèves ne suivent pas de cours de formation musicale. Cette situation se retrouve en cycle 2 pour les deux antennes.

A noter aussi l'absentéisme des élèves ; proche de 10% pour les cours d'instrument et les cours de formation musicale. Ces pourcentages sont toutefois à relativiser car ils ont été calculés sur quatre mois incluant une période hivernale particulièrement rigoureuse.

## I.8 Origine socioéconomique des élèves



Le tarif maximum est appliqué dans 58% des inscriptions.

La représentation socioéconomique du public fréquentant le conservatoire est relativement diversifiée. Toutefois, près de la moitié des familles inscrites appartiennent à des catégories socioéconomiques dites « moyennes » ou « supérieures » (chefs d'entreprises, cadre A, ingénieurs, enseignants, professions libérales...). Les catégories à faibles revenus sont sous-représentées.

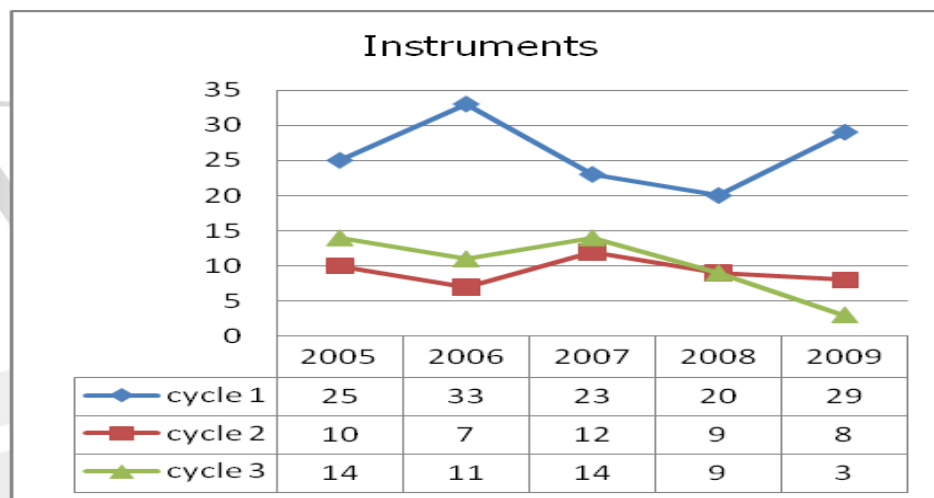
Sauf cas particuliers (établissements implantés dans des banlieues dites difficiles), ces statistiques correspondent à la moyenne nationale.

Dire que l'origine et le comportement socioculturel des familles influent sur leurs enfants est une évidence admise de nos jours. (Cf. Etude statistique réalisée par J. Domens, J.-P. Martin et M. Capel, intitulée *Les loisirs des enfants de huit à douze ans* ; consultable sur le site : melissa.)

« Des comportements homogènes face aux loisirs ont effectivement pu être identifiés. Avec la confrontation des groupes aux variables les plus immédiates de l'identité et de l'environnement des enfants (le sexe, les structures de la famille, la situation géographique) de premiers faits notables apparaissent. En particulier, les filles pratiquent plus de loisirs que les garçons. [...] le niveau scolaire et la catégorie socioprofessionnelle des parents ne sont pas innocents dans la détermination des loisirs des enfants de 8 à 12 ans. Les inégalités de dotations en capital culturel (diplômes), en capital économique et capital social s'expriment : une position élevée dans la hiérarchie des capitaux assure aux enfants la diversité des activités, alors qu'une faible dotation joue le plus souvent comme une barrière à l'entrée. L'absence de pratique relève plus de la discrimination que du rejet, souvent pour des raisons de contrainte économique, financière, culturelle. Le rapport aux activités parentales, la transmission directe des activités, et la valorisation par les enfants du comportement parental permettent d'achever l'analyse : on en vient ici à la sphère familiale, lieu privilégié de l'étude de la transmission culturelle. Il apparaît alors que les activités intellectuelles, comme la fréquentation des théâtres ou des musées, sont partagées par les parents et enfants des milieux favorisés, qui sont aussi les plus enclins à communiquer sur leurs loisirs. De manière symétrique, la non-pratique parentale empêche le plus souvent l'enfant de pratiquer une activité. [...] »

L'action menée au collège du Mont d'Or apparaît donc comme étant essentielle en termes de démocratisation de l'enseignement artistique et de recherche de nouveaux publics. Les élèves touchés correspondent en effet à un public dont ni le contexte social ni la culture familiale ne prédispose à une activité artistique.

## I.9 Les diplômes et certificats donnés



Le nombre d'élèves danseurs et comédiens présentant une fin de cycle n'est pas suffisamment représentatif pour être commenté.

Pour les disciplines instrumentales, on constate un tassement progressif des réussites aux examens de fin de cycle 3. Les réussites en fin de cycle 1 devraient pouvoir être beaucoup plus stables.

Le nombre de passage de cycle reste inférieur à ce que peut prétendre l'établissement. Ceci est dû en partie à la qualité de l'enseignement dispensé pour certaines disciplines, au manque de cohérence pédagogique entre les différentes disciplines musicales, et enfin, au nombre trop peu important d'élèves inscrits en cycles d'étude. (Près d'un tiers des élèves ne sont pas inscrits en cycle).

## I.10 Les pratiques collectives

Il y a :

1. une insuffisance de propositions en matière de pratique collective ;
2. une insuffisance de fréquentation des ensembles existants de la part des élèves. La participation même à un orchestre pose problème pour de nombreuses familles.



Ce deuxième point est essentiellement dû à un manque de suivi du parcours des élèves et à l'absence d'un réel projet pédagogique du conservatoire. A force de laisser le choix aux élèves par crainte de les perdre ou par négligence pédagogique, la participation même aux pratiques collectives devient facultative.

Il s'agit donc là de deux problèmes distincts appelant des solutions particulières (cf. : chapitre III). Il est en effet rappelé que les pratiques collectives sont une des constituantes incontournables du parcours pédagogique que doivent défendre les conservatoires agréés par l'État.

## I.11 L'équipe pédagogique et administrative

### Professeurs titulaires

ARMANI	Julien		jazz	16 h
AZAM	Gilbert	CA	trompette	16 h
BARROIS	Bernard	DE	formation musicale	16 h
BARSEY	Patrice	CA - DE	hautbois	8 h
BERSEGOL	Jean-Claude	CA	saxophone	16 h
CLAVEL	Sylvie	CA	piano	16 h
FARANDA-DAVID	Karine	CA - DE	danse classique	16 h
KAEPPELIN-GAUTHIER	Virginie	CA - DE	clavier - musique ancienne	16 h
MEHAT	Anne	CA - DE	violon	16 h
NEGRO	Cécilia	CA	accordéon	16 h
PAILLARD	Benoît	CA - DE	jazz	16 h
REYMOND	Philippe	CA - DE	piano	16 h
ROUX	Pierre	CA	contrebasse	16 h

### Professeurs contractuels

MAURICE	Philippe		art dramatique	16 h
---------	----------	--	----------------	------

### Assistants Spécialisés d'Enseignement Artistique - Contractuels

BOURRELLY	Sébastien	DE	musiques traditionnelles	4 h
DOREL	Marc	DE	trombone	11 h
GABET	Patrice	DE	musiques traditionnelles	10 h
MOLINIER	Anne	DE	danse jazz	20 h

### Assistants Spécialisés d'Enseignement Artistique - Titulaires

ALVADO	Stéphanie		flûte traversière	15 h
BERSEGOL	Alain		saxophone	20 h
BERTRAND	Catherine	DE	flûte traversière	20 h
BOURGOIS	Marjorie	DE	accompagnement piano	20 h
DESCAMPS	Martine	DE	chant lyrique	17 h
GARS	Marielle	DE	piano	15 h
LEBOUCQ	Olivier	DE	violon	20 h
LEDUY-DORISON	Cécile	DE	guitare	20 h
MARIOTTI	Christian	DE	percussions	20 h
MONARDO-FERRERI	Patricia		accordéon - formation musicale	20 h
PAUL	Boris	DE	guitare	20 h
PAYOT	Valérie	?	intervenante danse St Tulle	6 h
SARETTO	Yves		alto	20 h
TESTE	Ioël	DE	danse classique	20 h
THIBAUD	Christine	DE	flûte à bec	20 h
THOURY	Marie-Alix	DUMI	éveil	6h45

### Assistants d'Enseignement Artistique - Titulaires

FAROULT	Valérie	DE	clarinette	20 h
MALAHIEUDE	Isabelle	DE	Formation musicale	20 h
MARCEL	Patrick		violoncelle	20 h

### Assistants d'Enseignement Artistique - contractuels

MIHNEVA	Maya	DE	danse traditionnelle	20 h
---------	------	----	----------------------	------

Soit un total de 625 heures de cours hebdomadaires.

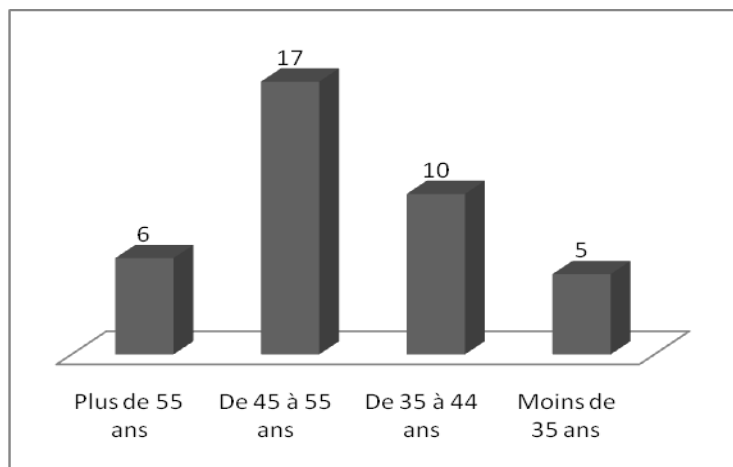
Il y a un bon équilibre entre hommes et femmes au sein de l'équipe pédagogique (19/19).

#### Statut des enseignants

- 82% de titulaires
- 18% de contractuels

Ces pourcentages montrent la volonté du syndicat mixte d'avoir une équipe pédagogique pérenne.

## Pyramide des âges des professeurs du conservatoire



Soit un corps professoral ayant une expérience pédagogique certaine.

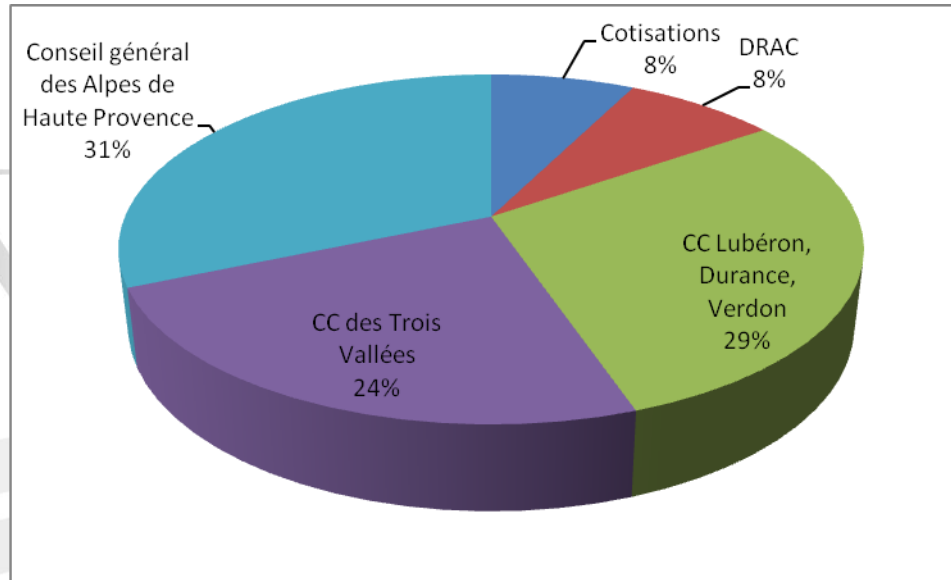
### Administration

AMIEL	Murielle	rédacteur	35h
AMIEL	Barbara	adjoint administratif	20h
CONIGLIONE	Christine	adjoint adm. 2ème classe	32h
HAUDECOEUR	Monique	adjoint adm. 2ème classe	35h
LUQUET	Martine	adjoint adm. 2ème classe	35h
MUT	Christine	adjoint adm. 1ère classe	35h
NOGARA	Brigitte	adjoint tech. 2ème classe	27h
PATRIS	Joël	adjoint anim. 2ème classe	35h
SANCHEZ	Sylvie	adjoint adm. 1ère classe	
SCHRANKO	Laëtitia	agent d'entretien	20h
SEBBEN	Marydo	adjoint adm. 1ère classe	35h
VAN HEE	Maddy	adjoint princ. 1ère classe	35h

### Direction

DOUCET	Eric	direction générale	35h
RASTELLI	Edith	directrice administrative	35h
VERDIER	Bruno	direction artistique et pédagogique	??

## I.9 Financement



CON

PIRE

musique  
danse  
théâtre

## II Les dysfonctionnements du conservatoire

### II.1 Les indicateurs

1. Le nombre insuffisant d'inscrits.
2. Le nombre d'heures inoccupées – près de 13%.
3. La composition même du public fréquentant le conservatoire - beaucoup d'adultes (près de 40%), faiblesse du nombre d'élèves inscrits en cursus, pyramide des cycles trop « écrasée ».
4. L'image déplorable du conservatoire auprès de son public et de ses différents partenaires.
5. Le manque de rayonnement du conservatoire sur les communautés de communes sièges et sur le département.
6. Le découragement de l'équipe pédagogique.
7. La démotivation d'une partie de l'équipe administrative.
8. La « défiance » d'une partie des institutions départementales finançant le conservatoire.

### II.2 Etat des dysfonctionnements du conservatoire

#### II.2.1 Raisons pédagogiques et artistiques

##### Des propositions pédagogiques qui manquent de cohérence

La qualité de l'enseignement dispensé par les professeurs est pour l'essentielle satisfaisante. Toutefois, certaines pédagogies doivent évoluer.

Il en est de même de l'organisation et de la cohérence des parcours et des contenus pédagogiques proposés. Les cursus d'étude par exemple doivent être mieux définis et mieux respecter les propositions des textes officiels.

##### La trop faible présence des pratiques collectives

Cette discipline n'est pas suffisamment structurée et présente sur les deux antennes du conservatoire. Le manque d'ensembles ne permet pas au conservatoire de rayonner comme il devrait le faire. De plus, en matière d'orchestre le conservatoire ne joue pas son rôle fédérateur en matière d'accueil des élèves des autres écoles du département. Il en est de même pour la musique de chambre.

##### Un suivi des élèves déficient

Trop d'élèves ne suivent pas de cursus complet. L'absentéisme en cours de formation musicale est par exemple préoccupant. Devant l'insistance des parents d'élèves, une fiche de liaison trimestrielle est à présent en place. Son fonctionnement sur le premier cycle semble toutefois bien léger au regard du suivi que demande ce cycle d'orientation.

##### Une carence en matière de diffusion artistique

Un nombre trop peu important de manifestations sont organisées chaque année.

Chaque élève devrait théoriquement être sur scène au minimum deux à trois fois par an...

## **II.2.2 L'organisation administrative**

### Une organisation et un accueil déficients

Ces dernières années, la qualité d'accueil du public sur Manosque n'a pas amélioré l'image du conservatoire. Par exemple, lors des inscriptions, certains usagers ne se sont pas inscrits faute d'informations satisfaisantes et de mauvaise organisation.

Autre exemple, les jours et heures d'ouverture des deux antennes ne sont pas adaptés. Comme tous les conservatoires de France, les élèves sont principalement accueillis hors du temps scolaire ; soit en fin de journée, le soir, le mercredi et le samedi. A ce jour, les deux antennes ferment généralement leurs portes à 20h30.

La répartition des tâches de l'administration n'est pas adaptée. Concernant l'accompagnement pédagogique des élèves et des actions, plusieurs personnes suivent souvent le même dossier et il n'est pas rare, par manque de concertation, d'avoir des réponses différentes à une question ou qu'un travail ne soit tout simplement pas effectué à temps.

Par ailleurs, Les tarifs des droits d'inscription du conservatoire semblent peu adaptés à la nature du rayonnement départemental du conservatoire. Par exemple, le public ne comprend pas que les droits d'inscription d'un élève habitant hors des communautés de communes où sièges le conservatoire soient doublés ; ce, malgré le financement du département. Le conservatoire perd là un nombre non négligeable d'élèves.

### Des conditions matérielles difficiles

- absence de salles de diffusion propres ;
- impossibilité d'accueillir des personnes handicapées sur les deux antennes ;
- insuffisance de matériel pédagogique de base satisfaisant (pupitres, mobilier adapté,...) ;
- la difficulté pédagogique engendrée par la distance entre le conservatoire de Digne-les-Bains et l'annexe, accueillant les cours de danse, de théâtre et certains cours de musique ;
- des locaux souffrant d'un manque d'entretien chronique et des conditions sanitaires de l'annexe préoccupantes sur l'antenne de Manosque.

### La précarité des contractuels

L'équipe pédagogique du conservatoire est assez stable. Toutefois, la présence des professeurs contractuels est fragilisée par le type de contrat proposé par le syndicat mixte – contrat sur 10 mois et inscription aux ASSEDIC avec une baisse notable de rémunération. Il est ainsi plus difficile pour le conservatoire de s'attacher les jeunes enseignants, contractuels pour la plupart, qui préfèrent dès qu'ils le peuvent rejoindre des établissements plus importants. De plus, et malgré ses nombreuses richesses et atouts, le département des Alpes de Haute Provence n'offre pas l'attrait des territoires à forte démographie. Cette difficulté est accrue par les déplacements indispensables entre les deux antennes.

## **II.2.3 Un faible rayonnement départemental**

- Absence de véritable réflexion du conservatoire quant aux enjeux pédagogiques et artistiques d'un rayonnement départemental ;
- Pas ou peu de présence hors des territoires de circonscription ; et encore le rayonnement sur les communautés de communes où siègent les antennes du conservatoire reste très limité ;
- Pas ou peu de partenariat avec les acteurs artistiques du département.

## **II.3 Les enjeux**

### **II.3.1 Les atouts du conservatoire**

Le conservatoire des Alpes de Haute-Provence dispose de nombreux atouts propres lui permettant une évolution favorable :

- c'est un établissement à rayonnement départemental référent ;
- il dispose d'une double implantation et donc d'une plus grande proximité territoriale ;
- il a des moyens matériels et financiers conséquents ;
- il possède une équipe pédagogique à fort potentiel ;
- il enseigne trois disciplines et dispose d'un département danse très riche (danse classique, danse jazz et danse traditionnelle).

Par ailleurs, la situation actuelle de l'enseignement spécialisé lui est particulièrement favorable avec :

- l'imminence de la mise en place du schéma départemental ; schéma dans lequel il doit jouer un rôle important ;
- la réorganisation régionale de l'enseignement spécialisé au regard des lois de décentralisation (travail en réseau avec les différents établissements de la région).

### **II.3.2 Les enjeux**

- Augmenter de manière substantielle le nombre d'inscrits et rechercher de nouveaux publics ;
- Améliorer l'image du conservatoire et résoudre son problème d'accueil et d'information du public ;
- Améliorer la qualité et la cohérence de l'enseignement dispensé ;
- Faire rayonner le conservatoire sur ses différents territoires ;
- Travailler sur les réseaux départementaux et régionaux ;
- Développer la diffusion, le spectacle vivant et la création en lien avec les partenaires départementaux et régionaux.